

par Anne-Sophie MOREL

Stages rémunérés, carte des filières remaniée, lien renforcé avec l'entreprise : Emmanuel Macron a présenté jeudi la réforme du lycée professionnel, promesse de campagne. Voici les principales mesures à retenir:

- Une enveloppe d'un milliard d'euros par an

Pour cette réforme, un milliard d'euros par an supplémentaire est mis sur la table. "On va mettre un milliard d'euros par an en plus sur le lycée professionnel (...). On doit aller vers 100% d'insertion professionnelle", a déclaré le chef de l'État jeudi, lors d'un déplacement dans le lycée technologique et professionnel Bernard-Palissy à Saintes (Charente-Maritime).

Investir dans ces établissements, ce n'est "pas simplement une réforme", mais "une cause nationale", a-t-il ajouté.

- Les lycéens rémunérés durant leur stage

Dès la rentrée prochaine, les élèves de lycée professionnel vont toucher un peu d'argent pendant leur période en entreprise. Aujourd'hui il n'y a aucune indemnité. Emmanuel Macron l'a détaillée : elle sera à hauteur de 50 euros par semaine en classe de seconde, 75 euros en première et 100 euros en terminale.

Prise en charge par l'État, cette indemnité "est à la fois une mesure de justice et de mérite", a dit le président. "C'est reconnaître que c'est un travail qui est demandé aux élèves".

Dans un communiqué, SUD éducation a regretté le choix du président "de sous-payer les élèves en stage avec des indemnités allant de 1,4 euro de l'heure pour les élèves de seconde professionnelle à 2,8 euros de l'heure en terminale".

- Plus de stages en terminale

Pour l'année de terminale, qui nécessite davantage de "souplesse", selon le président, "la durée des stages sera augmentée de 50%" pour ceux qui souhaitent aller directement dans l'emploi. Elle ne change pas en revanche pour les années de seconde et première.

Les syndicats y voient une solution "facile" pour proposer de la "main-d'œuvre pas chère pour des emplois désertés par les actifs plus qualifiés".

Les élèves de terminale souhaitant se tourner vers la poursuite d'études "auront eux 4 semaines de cours intensifs", a précisé Bruno Clément-Ziza, directeur de cabinet de la ministre chargée de l'Enseignement et de la formation professionnels, lors d'un briefing avec la presse.

- Refonte de l'offre de formations

Le président a évoqué la fermeture de certaines filières de lycées professionnels, sans débouché sur le marché du travail, "parce que l'économie et les besoins bougent". "On doit adapter beaucoup plus, dès la rentrée prochaine, la carte des formations en fonction des besoins", a-t-il ajouté.



L'idée est de créer de nouvelles filières, dans des secteurs porteurs, comme le numérique ou l'écologie. Dès la rentrée 2023, 2.600 places seront fermées et 3.000 places seront ouvertes.

"Le souhait, c'est de pouvoir accélérer ce cycle de fermeture et d'ouverture de formations (...) qui se feront jusqu'à la rentrée 2026", a souligné Bruno Clément-Ziza.

- Lien renforcé avec le monde de l'entreprise

Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'"un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel" pour garantir un meilleur accompagnement des élèves, et la venue dans ces établissements de "professeurs associés" issus du monde de l'entreprise.

"Les formations en lycée professionnel doivent être le reflet de la réalité du monde professionnel d'aujourd'hui. On doit continuer de créer plus de liens entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise, en assumant que le lycée professionnel est une troisième voie", a-t-il dit.

